



COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal Lors de sa séance du 27 février 2023

♦ Délibération n° DCM20230227-1

Objet : Délibération approuvant le procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-2

Objet : Aménagement urbain de la rue de Maridort (RD 139) : avenant n° 1 au marché de travaux
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-3

Objet : Sécurisation du groupe scolaire : demande de subvention (FIPD 2023)
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-4

Objet : Vote des subventions 2023
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-5

Objet : Convention avec le centre social « La Ruche » relative à l'attribution d'une subvention au titre de l'année 2023
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-6

Objet : Centre social « La Ruche » : Signature de la convention d'objectifs et de financement 2023-2026
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-7A

Objet : Aménagement de la salle Théodule en cabinet de kinésithérapie : Déclaration Préalable et demande d'autorisation
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-7B

Objet : Aménagement de la salle Théodule en cabinet de kinésithérapie : Fixation du loyer et de la provision pour charges mensuelles à acquitter par le futur kinésithérapeute
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-7C

Objet : Aménagement de la salle Théodule en cabinet de kinésithérapie : Devenir des réservations faites antérieurement
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-8

Objet : Convention de financement et de partenariat avec le Pôle Métropolitain Mobilité Le Mans-Sarthe dans le cadre des modalités de gestion de la station d'autopartage Mouv'nGo
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-9

Objet : Cabinet médical situé 4 Cours Emmanuel Béglard : Nouvelle convention de mise à disposition avec les infirmières
Approuvée

♦ Délibération n° DCM20230227-10

Objet : Conventions de refacturation du nettoyage du cabinet médical avec les professionnels de santé
Approuvée



Le maire,

Nathalie DUPONT

Date d'affichage à la mairie et de publication sur le site Internet de la mairie : - 2 MARS 2023